



HAL
open science

Le genre du nom dans l'Occident médiéval (vie-xie siècle)

Arnaud Lestremau

► **To cite this version:**

Arnaud Lestremau. Le genre du nom dans l'Occident médiéval (vie-xie siècle). *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2017, Le nom des femmes, 45, pp.199-221. 10.4000/cliio.13562 . hal-03628594

HAL Id: hal-03628594

<https://hal.science/hal-03628594>

Submitted on 2 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Le genre du nom dans l'Occident médiéval (VI^e-XI^e siècle)

Gender and name in medieval Western Europe (6th to 9th centuries)

Arnaud Lestremau



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/13562>

DOI : 10.4000/clio.13562

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2017

Pagination : 199-221

ISBN : 9782410003741

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Arnaud Lestremau, « Le genre du nom dans l'Occident médiéval (VI^e-XI^e siècle) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 45 | 2017, mis en ligne le 01 mai 2020, consulté le 07 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/clio/13562> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.13562>

Actualité de la recherche

Le genre du nom dans l'Occident médiéval (VI^e-XI^e siècle)

Arnaud LESTREMAU

Le roi Alfred épousa une femme de Mercie de noble famille, fille d'Æthelred Mucil, comte des *Gaimi*. La mère de cette femme s'appelait Eadburh et elle était issue de la lignée des rois des Merciens¹

Dans cet extrait, Asser révèle toute l'ambiguïté qui entoure les noms féminins. Le biographe du roi Alfred (871-899) fait le choix d'escamoter le nom de la reine Ealhswith, qui est pourtant connu de sa source principale², et, dans le même temps, restitue le nom, inconnu par ailleurs, de sa mère, Eadburh, dans la mesure où son sang royal permet de conforter la puissance du roi et de légitimer ses descendants. C'est là tout le paradoxe qui entoure les femmes médiévales : elles sont mineures dans la société, mais peuvent être des pourvoyeuses de noblesse. À ce titre, leurs noms font parfois l'objet de louanges, mais ils sont souvent oubliés. Comment cela se traduit-il dans la documentation ? Comment les femmes reçoivent-elles et transmettent-elles du matériau onomastique ? Cette différence est-elle en lien avec leur statut et leur pouvoir ?

¹ Asser 2013 : chap. 29.

² Anglo-Saxon Chronicle 1986 : annis 902 et 904.

Répondre à ces questions impose un difficile exercice de synthèse entre des traditions historiographiques divergentes : la tradition anglo-danoise, illustrée par les écrits de Cecily Clark, qui s'intéresse surtout à l'impact des migrations viking et normande, en s'appuyant sur la linguistique et la philologie, l'école franco-allemande, d'inspiration anthropologique, centrée sur l'étude de la parenté avant le XI^e siècle et représentée notamment par Régine Le Jan, et l'approche statistique, portée sur l'étude du Moyen Âge central, dans les études du groupe *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, coordonné par Monique Bourin et dont l'objet est l'apparition du nom de famille héréditaire et la réduction du nombre de prénoms utilisés.

Le cadre de cet article porte sur la totalité de l'Europe occidentale au haut Moyen Âge. Les noms germaniques dominent alors l'Europe occidentale jusqu'aux XI^e-XII^e siècles³, y compris pour les femmes. Ces noms sont également majoritaires en Espagne⁴. La plupart de ces noms sont constitués de deux racines (ou thèmes), le protothème et le deutérothème⁵.

La rareté des femmes dans la documentation

À Rome, les femmes étaient privées de voix publique et donc dépourvues de nom⁶. De même, dans la Bible, les femmes sont plus souvent anonymes que les hommes⁷. Cet escamotage des femmes est aussi perceptible dans la documentation médiévale⁸ : les « documents sont en grande majorité écrits par des hommes, pour des hommes, et ils contiennent en conséquence beaucoup plus de noms d'hommes que de femmes »⁹. Il est donc difficile d'étudier le nom des femmes et, en conséquence, il est impératif de ne pas surinterpréter les données disponibles¹⁰.

³ Jarnut 1996 : 12-15 ; Bourin & Chareille 1992b : 226.

⁴ Martínez Sopena 1996 : 66 et 76-79.

⁵ Woolf 1939.

⁶ Edwards 1993 : 118.

⁷ Reinhartz 1998 : partie 2.

⁸ Guyotjeannin 1996 : 383-385.

⁹ Okasha 2011 : 121.

¹⁰ Klapisch-Zuber 1991 : 19.

Dans les textes hagiographiques, seuls 15% des saints sont de sexe féminin¹¹. Ainsi, les Anglo-Saxonnes identifiées comme saintes de façon explicite (*sancta* ou *beata N*) dans les hagiographies et les homélies des X^e-XI^e siècles en Angleterre sont au nombre de trois : Ælfflæd abbesse de Whitby¹², Æthelthryth abbesse d'Ely¹³ et Ælfgifu, mère du roi Edgar¹⁴. Certains auteurs, comme l'homéliste Ælfric d'Eynsham, auraient même eu tendance à supprimer les miracles dont les femmes étaient les bénéficiaires¹⁵.

Dans les sources narratives, le même problème se pose. Chez Bède le Vénérable, les noms de femmes représentent moins de 15% du total¹⁶. Dans la *Chronique* d'Æthelweard, pourtant adressée à l'abbesse Mathilde d'Essen, aucune femme ne joue un rôle d'importance¹⁷. Dans le manuscrit C de la *Chronique anglo-saxonne*¹⁸, 9 individus sur les 176 qui interviennent aux X^e-XI^e siècles sont des femmes¹⁹. Mais ces femmes représentent seulement sept des 386 occurrences où les individus sont nommés²⁰.

Dans les sources mémorielles insulaires, les hommes sont surreprésentés, avec respectivement 151, 163 et 182 hommes pour 100 femmes dans les *libri vitae* de Durham, Winchester et Thorney²¹. On compte 200 noms féminins dans le *liber* de Durham²². Les sources épigraphiques scandinaves indiquent une même minoration de l'élément féminin : les hommes y sont commémorés plus souvent (66%) et ils le sont en général par d'autres hommes (66%)²³.

¹¹ Smith 2008 : 585-586.

¹² Ælfric 1979 : homélie 10, l. 89.

¹³ Ælfric 1881-1900 : homélie n°20.

¹⁴ Lantferth 2003 : § 36 ; Wulfstan 2003 : chap 19.

¹⁵ Treharne 2006.

¹⁶ Clark 1992 : 458.

¹⁷ Æthelweard 1962.

¹⁸ Anglo-Saxon Chronicle MS C 2000.

¹⁹ 5%.

²⁰ Moins de 2%.

²¹ Moore 1997 : 171. Ces *libri* sont de longues compilations du nom des personnes qui ont tissé des liens de confraternité avec un grand monastère.

²² 6%. Okasha 2011 : 10.

²³ Sawyer 2000 : 44.

Dans les sources diplomatiques²⁴, elles comptent pour moins de 15% des personnes nommées²⁵. C'est le cas à Agde (entre le X^e et le XIII^e siècle)²⁶, à Lézat en Ariège (X^e-XI^e siècle)²⁷, à San Salvatore de Sienna (953-1079)²⁸, dans les chartes anglo-saxonnes (954-1066)²⁹, à San Prospero à Reggio Emilia (XI^e siècle)³⁰. Occasionnellement, leur place est plus importante, comme à Vierzon et Nevers, où elles représentent jusqu'à 25% des personnes au X^e siècle. Néanmoins, elles sont souvent frappées d'anonymat³¹ et elles jouent rarement le rôle de témoin, ce qui signale une faible emprise sur la vie publique³². Enfin, quand elles sont actives, elles agissent souvent sous l'autorité d'un homme³³. C'est le cas dans les testaments anglo-saxons, où les testatrices sont nombreuses³⁴, mais agissent comme supplétives de leurs époux³⁵.

La moindre transmission des noms féminins dans la parenté

À Rome, à l'époque classique, les femmes recevaient un nom unique qui, bien souvent, était la forme féminisée du gentilice de leur père. La transmission du nom était donc agnatique.

Dans l'espace germanique, les noms se transmettaient également, mais par allitération, variation ou répétition du nom entier³⁶. Au haut Moyen Âge, la transmission des noms devient généralement

²⁴ Les sources diplomatiques incluent la totalité des actes officiels produits par une autorité dans le but de donner un droit ou une terre à une personne physique ou morale.

²⁵ Bourin & Chareille 1992b : 207.

²⁶ Un peu moins de 12% (Bourin 1992b : 152).

²⁷ Environ 10% (Nigoul 1992 : 134-135).

²⁸ Moins de 10% (Ginatempo 1994).

²⁹ Environ 7% des bénéficiaires (Meyer 1980 : 59-60).

³⁰ 5-6% (Guyotjeannin 1994).

³¹ Environ 10% d'entre elles. Michaud-Fréjaville 1992 : 81-85.

³² Nigoul 1992 : 135 ; Bourin 1992b : 153 ; Bourin & Chareille 1992b : 207.

³³ Bourin 1992b : 155.

³⁴ Sheehan 1963 : 70-71.

³⁵ Crick 2000 : 27 ; Stafford 1989 : 174-178 ; Sheehan 1963 : 67-74.

³⁶ Il y a allitération lorsque deux noms commencent par la même lettre et variation lorsqu'un thème nominal est commun entre deux parents, Woolf 1939.

cognatique³⁷, ce qui implique que les femmes ont eu, désormais, la capacité de transmettre des noms à leurs descendants. C'est le cas parmi les Mérovingiens³⁸ ou parmi les comtes de Flandre (Baudouinides) et de Blois (Thibaldiens) aux IX^e-X^e siècles³⁹. De même, la circulation du nom *Hugues*, d'abord propre aux comtes d'Alsace (les Étichonides) au VIII^e siècle, montre qu'il est transmis par les femmes dans de nombreuses autres parentèles⁴⁰. Parfois, les femmes transmettaient même leur nom dans des proportions supérieures à celles qui caractérisaient les hommes d'une même parentèle, dans les familles royales anglo-saxonnes des VI^e-VIII^e siècles⁴¹, par exemple, ou en Islande à l'époque de la colonisation⁴². Ce qui indique le rôle de pivot assuré par les femmes dans l'aristocratie du haut Moyen Âge⁴³ : la parentèle entière gagnait en cohésion grâce à elles⁴⁴.

Néanmoins, le système accuse un fort biais patrilinéaire, autrement dit les femmes avaient tendance à transmettre des noms issus de leur parentèle moins souvent que leurs maris. À Werden, Saint-Gall et Saint-Germain-des-Prés, les enfants reçoivent plus généralement des noms empruntés à la lignée patrilatérale⁴⁵. Entre Loire et Rhin, 50% des enfants ont un nom issu de la patrilignée contre 16% de la matrilignée⁴⁶. Chez les descendants de Pépin et Arnoul, sur quatre générations, 11 enfants sur 18 sont nommés d'après le côté paternel contre 4 pour le côté maternel. Après Charles Martel († 741), les noms sont transmis de manière strictement agnatique : qu'ils soient mâles⁴⁷ ou femelles⁴⁸, les enfants légitimes ont un nom issu de la patrilignée. À

³⁷ Werner 1977 : 25 ; Le Jan 1995 : 185.

³⁸ Le Jan 1995 : 199-201.

³⁹ Le Jan 1995 : 218-222.

⁴⁰ Le Jan 1995 : 209-210.

⁴¹ Woolf 1938 : par allitération (Kent, Mercie et Wessex) et par variation (Kent, Bernicie et Wessex).

⁴² Tassin 1981 : 69.

⁴³ Le Jan 2001 : 222, 225-226.

⁴⁴ Beck 1996 : 366.

⁴⁵ Goetz 1996.

⁴⁶ Le Jan 1995 : 188. Les chiffres sont similaires pour les filles et les garçons.

⁴⁷ Le Jan 1995 : 186 et 202.

⁴⁸ Jusqu'au mariage de Louis IV avec Gerberge, fille d'Henri I^{er} (Mitterauer 1993 : 389).

partir du IX^e siècle, un tel biais se renforce aussi dans les familles aristocratiques du continent : parmi les enfants d'Évrard de Frioul et Gisèle, la plupart des garçons et la fille aînée ont reçu des noms issus de la patrilignée. En Angleterre, aux X^e-XI^e siècles, non seulement les garçons reçoivent plus d'éléments anthroponymiques que les femmes⁴⁹, mais la transmission se fait aussi plus généralement depuis la lignée paternelle⁵⁰. Parmi les descendants d'Alfred, la prépondérance du matériau issu de la branche paternelle est ainsi très nette⁵¹. Entre le IX^e siècle⁵² et le XII^e⁵³, cette lignée arrête d'ailleurs totalement de transmettre ses noms par les femmes. Au XI^e siècle, le rôle de la patrilignée se renforce encore⁵⁴, par l'attribution de noms hérités des grands-parents⁵⁵ ou de ceux d'oncles et tantes paternels⁵⁶.

Chez les Mérovingiens, la transmission du matériau anthroponymique familial en direction des filles se fait par répétition du nom des ancêtres, dès la génération des petites-filles de Clotaire I^{er} avec, à la fin du VI^e siècle, Basine, Chrodichild et Ingonde⁵⁷. À la génération suivante, la variation est abandonnée. À l'époque carolingienne, les filles issues de la famille royale reçoivent le nom des reines du côté patrilatéral, mais ne transmettent pas à leurs descendants les noms royaux masculins⁵⁸. Ainsi, Rotrude, fille aînée de Charlemagne et Hildegarde, reçoit le même nom que son arrière-grand-mère paternelle. Les Ottoniens, aux X^e-XI^e siècles, transmettent aussi le nom de leurs

⁴⁹ 29% contre 18%.

⁵⁰ 30% contre 14% pour la lignée maternelle. Quand trois grands-parents d'une personne au minimum sont connus, le grand-père paternel l'est toujours et il concentre la majorité des cas de variation et d'allitération.

⁵¹ 44% contre 10% pour la lignée maternelle.

⁵² Baudouin de Flandres et Ælfthryth, fille d'Alfred, ont un fils, Adelfolf/Æthelwulf, comme le père d'Alfred, et une fille, Ealhswith, comme l'épouse d'Alfred.

⁵³ Margaret, petite-fille d'Edmund Flanc-de-Fer, mariée à Malcolm III, roi des Écossais, donne à ses fils des noms lignagers (Edgar et Edward), mais après l'extinction de la famille en ligne directe masculine.

⁵⁴ C'est aussi le constat dans Wareham 2001.

⁵⁵ 24% de variation contre 4,5% pour les grands-parents maternels.

⁵⁶ 29% de variation contre 11% pour les oncles et tantes maternels.

⁵⁷ Le Jan 2001 : 230 ; Ewig 1991 : 38-39.

⁵⁸ Le Jan 1995 : 204-205.

reines à leurs descendantes⁵⁹. Ces stratégies aboutissent au renforcement de la cohésion du lignage royal, en intégrant les filles au sein de la fratrie (ou du cousinage) et en magnifiant les noms royaux⁶⁰.

La transmission de matériau anthroponymique issu de la matrilinee apparaît cependant encore jusque dans les familles royales où la transmission agnatique est hégémonique. Parmi les Carolingiens, les noms de la branche maternelle étaient généralement transmis aux fils illégitimes, afin de mettre en évidence leur statut spécifique et les écarter de la succession⁶¹. En-dehors de la famille royale, en Angleterre, les parents avaient tendance à transmettre le patrimoine onomastique de la lignée maternelle aux filles. Mais on laissait aussi les femmes transmettre leur patrimoine onomastique lorsqu'elles étaient particulièrement pourvoyeuses de noblesse et de prestige, c'est-à-dire quand elles étaient issues d'un milieu social supérieur (hypogamie sociale) ou originaires de branches collatérales du même groupe (homogamie familiale)⁶². Nul doute que la transmission par les femmes de noms carolingiens et ottoniens dans l'aristocratie continentale ait répondu à cette logique⁶³, de même que le passage de noms robertiens chez les Thibaldiens⁶⁴. Des exemples plus locaux sont également connus dans le Poitou⁶⁵ et il en allait de même chez les grands aristocrates de l'Angleterre anglo-saxonne⁶⁶.

⁵⁹ Le Jan 1995 : 214.

⁶⁰ Le Jan 1995 : 194-198 et 2001 : 230.

⁶¹ Le Jan 2001 : 234.

⁶² Guerreau-Jalabert 1981 : 1039-1040 ; Le Jan 1995 : 298 *sq.* et 2001 : 53-57.

⁶³ Des noms issus de ces groupes, comme Charles, Henri ou Otton, sont courants dans l'aristocratie continentale aux X^e-XI^e siècles, Le Jan 2001 : 221-222.

⁶⁴ À la fin du X^e siècle, les comtes de Blois (Thibaldiens) se mettent à transmettre des noms issus de la famille des comtes de Paris (Robertiens), avec qui ils avaient conclu une alliance matrimoniale : Eudes, Hugues, etc., Le Jan 2001 : 218-219.

⁶⁵ Beech 1996 : 405-406.

⁶⁶ L'exemple le plus facile à développer, de ce point de vue, est celui de la famille de Beorhtnoth, *ealdorman* d'Essex, mort à Maldon en 991 (Wareham 2005 : 61 *sq.*).

Une anthroponymie sous domination masculine

À Rome, la création de *nomina* féminins se faisait par l'adjonction de désinences féminines à des noms masculins⁶⁷.

Une telle hypothèse a été évoquée pour le Moyen Âge. Ainsi, les noms monothématiques féminins anglo-saxons auraient été forgés sur le modèle d'équivalents masculins⁶⁸ et, dans l'Europe méridionale, de nombreux noms féminins du XI^e siècle seraient des formes féminisées de noms masculins⁶⁹. L'anthroponymie féminine serait-elle alors une sous-catégorie de l'anthroponymie masculine ? Il s'agit probablement d'un argument *e silentio*, dans la mesure où la rareté des noms féminins implique aussi qu'ils ont plus de chances d'avoir été conservés dans des documents postérieurs à ceux qui consignent les formes masculines. En effet, l'apparition simultanée de noms masculins et féminins issus du même stock linguistique n'est pas à exclure⁷⁰, ni d'ailleurs le développement parallèle de formes voisines pour les hommes et les femmes.

Outre la forme féminisée du gentilice, les Romaines pouvaient également adjoindre à leur nom personnel (*nomen*) celui du mari au génitif, ce qui traduirait une forme de domination masculine. Dès le X^e siècle, ce type de désignations complémentaires réapparaît en Occident. Parmi ces désignations, les plus courantes étaient la forme *filius* (ou *filia*) Y et le *nomen paternum*, c'est-à-dire le nom du père au génitif. Ces surnoms patronymiques deviennent même héréditaires dès le XI^e siècle en Catalogne⁷¹. La conservation de ce type de surnoms est toutefois plus rare pour les femmes et, jusqu'au XI^e siècle, les femmes sont désignées par un nom unique⁷². De même, dans la paysannerie espagnole des X^e-XI^e siècles, les femmes, qui n'ont pas de droits sur

⁶⁷ Ainsi la fille de Caius Julius Caesar (Jules César) porte le *nomen* féminisé de son père : *Julia*.

⁶⁸ Par exemple Redin 1919 : 113.

⁶⁹ Bourin & Chareille 1992b : 228 ; Bourin 2002 : 11. Pour nuancer, voir Michaud-Fréjaville 1992 : 84.

⁷⁰ Okasha 2011 : 133 *sq.* ; Barthelémy 1992 : 75.

⁷¹ To Figueras 1996 : 432-433.

⁷² To Figueras 1996 : 427-428.

l'héritage paternel, n'ont jamais de surnom patronymique⁷³. Mais, quand existe un surnom ou une désignation complémentaire, cet élément anthroponymique place la femme dans la dépendance d'un homme, père ou mari⁷⁴. En Espagne, au X^e siècle, les femmes portent un nom simple et lorsque des surnoms apparaissent au siècle suivant, ce sont des désignations incluant le nom du père, hormis en Navarre, où les *nomina paterna* sont déjà courants depuis un siècle⁷⁵. En Italie, aux X^e-XI^e siècles, le nom du mari est parfois ajouté au nom de la femme (*uxor Talis*), au même titre que celui du père (*filia Talis*), notamment en Toscane ou à Venise⁷⁶. Aux X^e-XI^e siècles⁷⁷, les femmes du Dauphiné ne portent pas de surnoms, sauf lorsque le nom du père est ajouté à leur *nomen*. Il en va de même à Angers⁷⁸ ou dans le Bas Languedoc⁷⁹. En Bourgogne, à la même époque, dans neuf cas sur dix, ces désignations complémentaires impliquent également le père ou le mari⁸⁰. À Lézat, aux X^e-XI^e siècles, les femmes n'ont d'autre surnom que le nom de l'époux ajouté à leur propre *nomen*⁸¹.

A contrario, on transmettait parfois des désignations complémentaires matronymiques même à des hommes. On en trouve la trace en Catalogne autour de l'An Mil⁸², mais surtout en Italie. À Rome, au X^e siècle, les *nomina materna* représentent environ le tiers des désignations complémentaires familiales et 12% du total des « surnoms ». Au siècle suivant, ils constituent toujours un cinquième des désignations complémentaires⁸³. Plusieurs surnoms matronymiques apparaissent également dans les sources anglo-saxonnes⁸⁴ : Wulfric, patron de l'abbaye de Burton, est identifié comme le « fils de Wulfrun », elle-même

⁷³ To Figueras 2002 : 61.

⁷⁴ Bourin & Chareille 1992b : 214 et 217 ; Bourin 2002 : 10-11.

⁷⁵ Martinez Sopena 1996 : 66-67.

⁷⁶ Salvatori 1994 ; Menant 1996 : 21-22 ; Martin 1996 : 35 ; Guyotjeannin 1996 : 391.

⁷⁷ Pascaud 1992 : 105.

⁷⁸ Barthélémy 1992 : 68, 70 et 73.

⁷⁹ Bourin 1992b : 168.

⁸⁰ Beck 1992 : 90 et 96.

⁸¹ Nigoul 1992 : 137-138 et 140.

⁸² Bonnassie 1975 : 280.

⁸³ Di Carpegna Falconieri 1994 ; Hubert 1994.

⁸⁴ Une trentaine, contre 500 surnoms patronymiques (Tengvik 1938 : 228-232).

fondatrice de Wolverhampton⁸⁵. L'utilisation de matronymiques laisse penser que la famille de la mère était plus prestigieuse que celle du père⁸⁶. Ainsi, à Bologne, sur cinq générations ayant vécu entre 1017 et 1200, une famille d'ascendance royale du côté maternel utilise de façon continue le *nomen maternum* « de Ermengarda »⁸⁷. Il est clair que le nom de la mère se transmet plus aisément en cas d'hypogamie.

En somme, le « surnom » qu'on impose aux femmes semble marquer leur dépendance. Lorsqu'elles sont privées de surnoms ou de désignations complémentaires, sans doute le doivent-elles à ce qu'elles sont dépourvues de droits. Dans quelques cas, *a contrario*, l'adoption d'un *nomen paternum* témoigne d'un droit des femmes nobles sur l'héritage paternel, notamment dans le Midi de la France, en Catalogne et dans d'autres régions d'Espagne⁸⁸.

Une onomastique sans enjeux et donc plus libre ?

L'absence d'enjeux liés aux héritages et à la transmission de l'identité familiale semble avoir rendu l'onomastique féminine plus libre⁸⁹, de sorte que l'on pouvait sans doute « nommer une fille n'importe comment »⁹⁰.

Une telle hypothèse se traduit par d'importantes différences entre stocks masculins et féminins. Ainsi, sur le continent, le stock féminin est moins concentré⁹¹ et moins condensé⁹². C'est le cas de Lézat⁹³ et de l'Albigeois⁹⁴. Dans la plupart des autres sites étudiés, le stock féminin, moniales mises à part, est moins condensé que le stock

⁸⁵ Charte S 886 (Sawyer 1968).

⁸⁶ Guyotjeannin 1996 : 395.

⁸⁷ Lazzari 1991.

⁸⁸ Durand 1996 : 415-417.

⁸⁹ Bennett 1987 : 69.

⁹⁰ Guyotjeannin 1996 : 386.

⁹¹ Autrement dit, il y a plus de noms différents pour 100 femmes que pour 100 hommes.

⁹² Il faut plus de noms différents pour regrouper la moitié des femmes et le nombre de femmes portant les noms les plus courants est plus faible.

⁹³ Nigoul 1992 : 136.

⁹⁴ Biget 1982.

masculin, même s'il est souvent aussi concentré⁹⁵. Globalement, on observe aussi que la concentration et la condensation sont plus fortes chez les femmes du Languedoc, de Gascogne et de Normandie qu'ailleurs en France⁹⁶.

La situation est radicalement différente dans les îles Britanniques. Ainsi, un peu moins de 300 noms suffisent à nommer la totalité des Anglo-Saxonnes connues entre le V^e et le XI^e siècle⁹⁷. Pour former ces noms, il suffit de 90 protothèmes⁹⁸ et 33 deutérothèmes⁹⁹. Mes calculs sur les noms des moniales de Romsey et des bienfaitrices du New Minster de Winchester signalent également que les stocks de noms féminins sont à la fois plus concentrés¹⁰⁰ et plus condensés que les stocks masculins¹⁰¹. En conséquence, il est aisé d'établir le palmarès des noms de femmes les plus courants, y compris pour des populations peu nombreuses¹⁰². Avec des populations plus larges et à une période légèrement postérieure, un constat similaire a été établi pour le Pays de Galles : le stock y est moins étendu, mais plus concentré, chez les femmes¹⁰³.

Malgré ces différences entre stocks masculin et féminin, tous deux connaissent une dynamique similaire, qui fait le propre d'un long XI^e siècle : réduction et concentration du stock, mais à un rythme moins rapide pour les femmes. C'est ce que l'on constate dans

⁹⁵ Bourin & Chareille 1992b : 223.

⁹⁶ Bourin 1996 : 182-183.

⁹⁷ Okasha 2011 : 54-55, 64-66, 70, 115 et 121-122. Même s'il y a sans doute un effet de source, la documentation donne le sentiment d'une tradition onomastique très centripète dans l'élite.

⁹⁸ *Æthel-* (11 noms différents) et *Leof-* (12).

⁹⁹ *Burh* (42 noms), *-gyth* (32), *-swið* (22) ou *-thryth* (30).

¹⁰⁰ Dans des populations comptant moins de 100 personnes, on trouve 50 à 60 noms pour 100 femmes (Romsey, Winchester), contre 70-90 noms pour 100 hommes (Worcester, Ely, Abingdon).

¹⁰¹ La part du stock nécessaire pour atteindre la moitié de la population masculine est de 30%-45%, alors qu'elle est 20%-25% pour la population féminine.

¹⁰² Ainsi, à Romsey, 8 femmes se nomment *Ælfgifu*, contre 6 *Ælflæd* et 4 *Eadgifu* et *Eadgyth*. Dans des listes de taille comparable, pour les hommes, le nom le plus porté apparaît au maximum quatre fois.

¹⁰³ Jones 2006 : 232.

l'Émilie¹⁰⁴, en Espagne¹⁰⁵ ou dans le Languedoc¹⁰⁶. Dans le León, on passe ainsi de 90 noms pour 100 femmes au X^e siècle à 60 noms pour 100 femmes au XI^e¹⁰⁷. En Bourgogne, on compte 82 noms pour 100 femmes au X^e siècle et il faut 21 noms pour dénombrer la moitié de la population féminine au siècle suivant¹⁰⁸. Le nombre de noms féminins reste très important à Lézat¹⁰⁹ et il semble difficile d'établir un palmarès dans le centre de la France tant le stock est varié¹¹⁰. Parmi les noms les plus courants, à Lézat ou dans le Dauphiné, Ermengarde figure en bonne place¹¹¹. Autour d'Angers, Hildegarde, Adelaïde, Agnès, Hersende et Richilde sont les noms les plus courants¹¹².

**Indice de condensation¹¹³
dans onze sites de France entre 900 et 1050**

	900-950	950-1000	1000-1050
Agde (Bas-Languedoc)		32	45
Auch (Gascogne)	60		
Berry		31	35
Conques (Rouergue)	40	35	44
Grenoble			42
Jumièges (Normandie)			57
Lézat (Languedoc)		47	57
Maguelonne (Bas-Languedoc)			60,5
Nîmes (Bas-Languedoc)	20,6	30,4	47,5
Toul (Lorraine)	16		10
Vendômois		32	32

¹⁰⁴ Guyotjeannin 1994.

¹⁰⁵ Martínez Sopena 1996 : 82.

¹⁰⁶ Bourin 1992b : 161.

¹⁰⁷ Martínez Sopena 1995. Par contraste, le stock masculin passe de 80 à 40 noms pour 100 personnes.

¹⁰⁸ Beck 1992 : 97.

¹⁰⁹ Nigoul 1992 : 136.

¹¹⁰ Michaud-Fréjaville 1992 : 84.

¹¹¹ Bourin & Chareille 1992b : 227 ; Nigoul 1992 : 136 (en succession à Bénédicte). Pascaud 1992 : 103.

¹¹² Barthélémy 1992 : 72.

¹¹³ Pourcentage de la population portant les douze noms, masculin et féminin, les plus fréquents (Bourin 1996 : 185).

L'absence d'enjeu lié aux héritages ne livre pas une clé satisfaisante à l'analyse du stock féminin. Dans le monde insulaire, malgré le rôle réduit des femmes en matière d'héritage, le stock féminin semble nettement moins riche que celui des hommes. Sur le continent, quoique le choix des noms semble plus libre pour les filles avant l'An Mil, le stock se resserre ultérieurement. Or, paradoxalement, c'est à ce moment que la transmission agnatique des biens se renforce et que cet enjeu dans le choix des noms féminins devient pour ainsi dire négligeable, ce qui aurait dû se traduire par une multiplication des noms féminins.

Les causes du changement anthroponymique

Les changements qui interviennent à partir des X^e-XI^e siècles ont bien souvent été expliqués par l'influence croissante du culte des saints et l'imposition du nom des puissants¹¹⁴.

Certains noms s'imposent sous l'influence des élites locales¹¹⁵. Parfois, le moyen utilisé est le baptême. Par exemple, le danois Harald Klak, amené sur les fonts baptismaux par Louis le Pieux vers 826, a transmis au moins un nom carolingien dans sa descendance, en nommant sa fille Gisèle¹¹⁶. Cette transmission de noms féminins royaux renforçait l'ordre vassalique, car elle permettait d'afficher la fidélité d'un groupe sans entrer en concurrence avec la famille royale en lui dérobant un nom héréditaire masculin¹¹⁷. La concentration des stocks féminins sur ces noms élitaires est connue dans le sud de la France. Ils sont déjà courants au IX^e siècle à Auch et au X^e siècle à Lézat¹¹⁸. En Aquitaine, au XI^e siècle, les formes féminisées du nom des puissants (*Berniarz*, *Wilhelma*) ou des noms courants dans l'aristocratie franque (*Adelaïde*, *Agnès*) s'imposent progressivement¹¹⁹.

¹¹⁴ Mitterauer 1993 : chap. 7.

¹¹⁵ Bourin 1992b : 164-165.

¹¹⁶ Mitterauer 1993 : 309-311.

¹¹⁷ Mitterauer 1993 : 306-307 et 322-323.

¹¹⁸ Près de 20% (Bourin 1996 : 188).

¹¹⁹ Mitterauer 1993 : 255.

Quant aux noms des saints, ils se déploient de diverses manières suivant le sexe des personnes concernées. Ainsi, dans le monde celtique, on ne donne pas de noms de saints aux femmes, même en les féminisant¹²⁰. Au contraire, en Espagne, le stock (masculin et féminin) se christianise au cours du XI^e siècle¹²¹. À Naples, dès le X^e siècle, sous l'influence byzantine, entre un quart et un tiers des femmes portent déjà le nom *Marie* et la concentration est extrêmement forte, puisque 6 noms suffisent pour regrouper la moitié des femmes¹²². Le constat est le même à Bari, où 30% des noms sont déjà des noms de saints au IX^e siècle ; proportion qui s'élève à la moitié au siècle suivant¹²³. En France, les noms de saintes de et saints s'imposent seulement dans la proximité immédiate de grands monastères et les noms des saints universels se répandent plus aisément au sud¹²⁴. En Aquitaine, les noms féminisés des saints deviennent assez rapidement habituels chez les femmes (*Johanna, Stephana, Petronilla*) et le stock se resserre autour d'eux dès le XI^e siècle¹²⁵. En Alsace, les femmes semblent également plus promptes à adopter des noms de saints¹²⁶. Quoique les causes du changement anthroponymique aient été sensiblement identiques pour les hommes et les femmes, on peut donc conclure que la diversité des contextes se traduit par de multiples nuances.

Le nom, indicateur de vertus ou de valeurs féminines ?

On a longtemps considéré que le genre d'un nom germanique, en particulier anglo-saxon, était indiqué par celui de son deutérotème¹²⁷. Par exemple, avec un premier thème identique, *Godemar* est masculin et

¹²⁰ Mitterauer 1993 : 219.

¹²¹ Martínez Sopena 1996 : 69.

¹²² Martin 1996 : 36. Ces noms sont : Marie, Anne, Drosu, Thedenanda, Euphémie et Eupraxie.

¹²³ Martin 1996 : 37.

¹²⁴ Bourin 1996 : 187.

¹²⁵ Mitterauer 1993 : 255.

¹²⁶ Weis 1990 : 581.

¹²⁷ Woolf 1939 : 3, note 5 ; Clark 1992 : 458-459 et 2006 : 11 ; Hough 2000 : 7 ; Kitson 2002 : 97. Pour vérifier cette règle, Olof von Feilitzen en est même réduit à inventer des mots masculins comme *mund* ou *noth* (von Feilitzen 1937 : 330 et 332).

Godetrude féminin, parce que *-mar* et *-trude* sont respectivement masculin et féminin¹²⁸. Noms masculins et féminins seraient de la sorte toujours distincts.

Ce principe est contestable¹²⁹. En identifiant systématiquement le sexe du porteur d'un nom par la prise en compte d'indicateurs objectifs de genre (noms de fonction, pronoms personnels, accords au féminin etc.), une étude portant sur le nom des femmes dans l'Angleterre anglo-saxonne a battu en brèche l'interprétation traditionnelle¹³⁰. Parfois, en effet, le genre du deutérotème n'est pas le même que celui du porteur du nom. Certains deutérotèmes habituellement masculins (*-noth*, *-laf*, *-frith*, *-geard*, *-tat*, *-wulf*) sont associés à la formation de noms féminins et un nom masculin peut à l'inverse être construit grâce à un deutérotème habituellement féminin (*-swith*)¹³¹. Des deutérotèmes rares (*-cild*, *-wig*, *-theon*) permettent la formation de noms tant masculins que féminins. Enfin, des confusions entre noms masculins et féminins apparaissent très souvent, par exemple entre les noms masculins anglo-saxons en *-a* et les noms féminins latinisés, eux aussi en *-a*, tandis que les noms masculins et féminins dans les déclinaisons faibles du vieil anglais recevaient les mêmes désinences hormis au nominatif¹³². En somme, de nombreux cas-limites brouillent le cadre établi d'une stricte division des sexes reportée dans l'ordre linguistique et le même flou concerne sans doute l'ensemble de l'espace germanique.

Si les noms de femmes n'étaient pas forcément construits sur des formes grammaticales féminines, le sens des noms pouvait-il refléter des valeurs et des vertus féminines¹³³ ? À Bologne, au X^e siècle, des noms comme *Bona* ou *Claritia* semblent conforter une telle hypothèse¹³⁴. En Angleterre, *Cwen*, « femme », *Sweostor*, « sœur », ou encore *Milde*, « aimable », semblent particulièrement aptes à désigner des femmes¹³⁵.

¹²⁸ Mitterauer 1993 : 234.

¹²⁹ Colman 1992 : 54-55.

¹³⁰ Okasha 2011 : 1-2.

¹³¹ Okasha 2011 : 71-74 et 106.

¹³² Okasha 2011 : 82-83 et 89.

¹³³ C'est la question posée par Postles 1996 : 56.

¹³⁴ Zaccagnini 1940.

¹³⁵ Okasha 2011 : 78-79 et 115-116.

Toutefois, quelques nuances s'imposent. En effet, même si les locuteurs pouvaient généralement saisir le sens des thèmes nominaux contenus dans les noms¹³⁶, ils n'y accordaient pas forcément d'importance. Les noms « ont une référence, et non un sens »¹³⁷ ; ils désignent des personnes et s'insèrent dans des logiques familiales plus qu'ils ne renvoient à des réalités sémiotiques. Ainsi, parmi les noms féminins, il n'est pas rare de trouver des éléments très courants dont le sens évoque plutôt des activités masculines, notamment en Angleterre : *Snipe*, « puissant », *Hild* et *Beadu*, « guerre », *Thryth*, « puissance » etc., tandis que les protothèmes entrent dans la composition de tous les noms, indépendamment de leur genre. En somme, le champ sémantique couvert par les noms masculins et féminins est le même dans la plupart des cas¹³⁸.

Dans le même ordre d'idée, l'hypothèse d'un recours accru aux diminutifs dans la construction des noms féminins faisait partie des options posées par Monique Bourin en introduction à un volume sur le nom des femmes¹³⁹. Néanmoins, les études ultérieures ne semblent pas avoir livré de résultats probants. Une observation ponctuelle laisse penser que les hypocoristiques étaient effectivement plus courants dans les populations féminines¹⁴⁰. Cette remarque, comme celle qui suggère que la transmission des noms complets aux filles serait une marque d'affection – alors qu'elle manifesterait un droit à hériter pour les garçons¹⁴¹ –, pose une difficulté évidente. En l'absence de sources qui expliciteraient ces choix, de telles suppositions peuvent être suspectées d'associer de façon stéréotypée les usages onomastiques féminins à un champ de valeurs et de vertus censées être féminines.

*

¹³⁶ Haubrichs 1975 ; Tilliette 1997.

¹³⁷ Colman 1992 : 12.

¹³⁸ Clark 1992 : 458-459 et 2006 : 11 ; Okasha 2011 : 4.

¹³⁹ Bourin 1992a : 4.

¹⁴⁰ Postles 2006 : 56.

¹⁴¹ Tassin 1981 : 76.

Le « système d'appellation [des femmes semble plutôt] banal », non seulement dans le sud de la France¹⁴², mais ailleurs aussi. Ce sont les mêmes traditions linguistiques, le même lexique pour la formation des noms, les mêmes coutumes dans la dation du nom. Les évolutions sont semblables à celles que connaît l'anthroponymie masculine et, en dépit des décalages chronologiques, les facteurs de changement sont les mêmes pour tous les noms. Aussi semble-t-il peu prudent de projeter sur les noms féminins du haut Moyen Âge les représentations genrées contemporaines ou de tenter de cloisonner strictement les pratiques anthroponymiques féminines et masculines. Tous ces noms avaient cours dans une même société, étaient forgés dans les mêmes langues et signalaient l'adhésion à des systèmes de valeurs communs.

En revanche, de nombreux traits – adoption de *nomina paterna*, rareté des surnoms attribués aux femmes et des *nomina materna*, transmission patrilinéaire des noms – plaident en faveur d'une prépondérance de l'onomastique masculine. Il en résulte que les noms féminins sont rarement mentionnés et que leur rareté même conditionne nombre des aspects décrits par la littérature sur le sujet. Ainsi, Woolf prétendait que la « mère était presque inexistante dans la dation des noms »¹⁴³ : il est évident que, faute de disposer d'un corpus de noms féminins aussi important que celui des noms masculins, le rôle *visible* joué par les femmes dans la dévolution des noms ne peut qu'avoir été moindre. Pourtant, lorsque des documents existent, leur capacité à transmettre des éléments nominaux, y compris à des descendants mâles, a été démontrée, qu'elles aient transmis directement tout ou partie de leur propre nom ou des éléments onomastiques hérités de leurs ancêtres. On voit en outre que les noms qu'elles recevaient leur permettaient souvent d'être intégrées dans des groupes horizontaux, voire d'hériter au même titre que les hommes. En ce sens, l'histoire du nom des femmes au haut Moyen Âge est très semblable à celle des femmes elles-mêmes : un point aveugle dont l'absence même figure l'importance.

¹⁴² Cursente 1996 : 61.

¹⁴³ Woolf 1938 : 119.

Sources

- Elfric of Eynsham, 1881-1900, *Lives of Saints*, éd. Walter W. SKEAT, London, Trübner & Co.
- , 1979, *Sermones catholici*, éd. Malcolm GODDEN, London, Oxford University Press.
- Ethelweard, 1962, *Chronicon*, éd. Alistair CAMPBELL, London, Nelson.
- Anglo-Saxon Chronicle MS A*, 1986, éd. Janet M. BATELY, Oxford, Brewer.
- Anglo-Saxon Chronicle MS C*, 2000, éd. Katherine O'BRIEN O'KEEFFE, Oxford, Brewer.
- ASSER, 2013, *Vita Alfredi*, éd. Alban GAUTIER, Paris, Les Belles Lettres.
- LANTFERTH, 2003, *Translatio et miracula S. Swithuni*, éd. Michael LAPIDGE, Oxford, Oxford University Press.
- SAWYER Peter Hayes, 1968, *Anglo-Saxon Charters*, London, Royal Historical Society.
- WULFSTAN OF WINCHESTER, 2003, *Narratio metrica de S. Swithuni*, éd. Michael LAPIDGE, Oxford, Oxford University Press.

Bibliographie

- BARTHELÉMY Dominique, 1992, « Éléments d'anthroponymie féminine d'après le cartulaire de Ronceray d'Angers (1028-1184 environ) », in Monique BOURIN & Pascal CHAREILLE (dir.), *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, tome II/2, Tours, Publications de l'Université de Tours, p. 67-80.
- BECK Patrice, 1992, « Anthroponymie et désignation des femmes en Bourgogne au Moyen Âge (X^e-XIV^e siècle) », in Monique BOURIN & Pascal CHAREILLE (dir.), *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, tome II/2, Tours, Publications de l'Université de Tours, p. 89-100.
- , 1996, « Anthroponymie et parenté », in Monique BOURIN, Jean-Marie MARTIN & François MENANT (dir.), 1996, *L'Anthroponymie. Document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux*, Rome, Publications de l'École française de Rome, p. 365-381.
- BEECH George T., 1996, « La dévolution des noms et la structure de la famille: l'exemple poitevin », in Monique BOURIN, Jean-Marie MARTIN & François MENANT (dir.), *L'Anthroponymie. Document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux*, Rome, Publications de Publications de l'École française de Rome, p. 400-411.
- BENNETT Judith M., 1987, *Women in the Medieval English Countryside*, Oxford, Oxford University Press.
- BIGET Jean-Louis, 1982, « L'évolution des noms de baptême en Languedoc au Moyen Âge (IX^e-XIV^e siècle) », *Cahiers de Fanjeaux*, 17, p. 297-342.

- BONNASSIE Pierre, 1975, *La Catalogne du milieu du X^e à la fin du XI^e siècle. Croissance et mutations d'une société*, tome I, Toulouse, Publications de l'Université de Tours.
- BOURIN Monique, 1992a, « Introduction. Les difficultés d'une étude de la désignation des femmes », in Monique BOURIN & Pascal CHAREILLE (dir.), *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, tome II/2, Tours, Publications de l'Université de Tours, p. 1-8.
- , 1992b, « Désignation et anthroponymie des femmes en Bas-Languedoc: l'exemple du cartulaire du chapitre d'Agde », in Monique BOURIN & Pascal CHAREILLE (dir.), *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, tome II/2, Tours, Publications de l'Université de Tours, p. 151-186.
- , 1996, « France du Midi et France du Nord : deux systèmes anthroponymiques ? », in Monique BOURIN, Jean-Marie MARTIN & François MENANT (dir.), *L'anthroponymie. Document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux*, Rome, Publications de l'École française de Rome, p. 179-202.
- , 2002, « How changes in naming reflect the evolution of familial structures in Southern Europe, 950-1250 », in George T. BEECH, Monique BOURIN & Pascal CHAREILLE (eds), *Personal Names Studies of Medieval Europe: social identity and familial structures*, Kalamazoo, Medieval Institute Publications, p. 3-13.
- BOURIN Monique & CHAREILLE Pascal (dir.), 1992a, *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, tome II/2, Tours, Publications de l'Université de Tours.
- BOURIN Monique & Pascal CHAREILLE, 1992b, « Conclusion : *Insignis femina, virilis femina* », in Monique BOURIN & Pascal CHAREILLE (dir.), *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, tome II/2, Tours, Publications de l'Université de Tours, p. 207-229.
- CLARK Cecily, 1992, « Onomastics », in Richard M. HOGG (ed.), *The Cambridge History of the English Language*, Cambridge, Cambridge university Press, p. 452-489.
- , 2006, « English personal names, ca. 650-1300: some prosopographical bearings », in Dave POSTLES & Joel T. ROSENTHAL (eds), *Studies on the Personal Name in Later Medieval England and Wales*, Kalamazoo, Medieval Institute Publications, p. 7-28
- COLMAN Fran, 1992, *Money talks: reconstructing Old English*, Berlin, de Gruyter.
- CRICK Julia, 2000, « Women, Wills and Moveable Wealth in Pre-Conquest England », in Moira DONALD & Linda HURCOMBE (eds), *Gender and Material Culture in Historical Perspective*, London, Macmillan, p. 17-37.
- CURSENTE Benoît, 1996, « Aspects de la 'Révolution anthroponymique' dans le Midi de la France (début XI^e-début XIII^e siècle) », in Monique BOURIN, Jean-Marie MARTIN & François MENANT (dir.), 1996, *L'Anthroponymie. Document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux*, Rome, Publications de l'École française de Rome, p. 41-62.

- DI CARPEGNA FALCONIERI Tommaso, 1994, «Le trasformazioni onomastiche e antroponimiche dei ceti dominanti a Roma nei secoli X-XII», *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 106, p. 595-640.
- DURAND Robert, 1996, «Surnoms et structures de la famille», in Monique BOURIN, Jean-Marie MARTIN & François MENANT (dir.), *L'Anthroponymie. Document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux*, Rome, Publications de l'École française de Rome, p. 413-420.
- EDWARDS Catharine, 1993, *The Politics of Immorality in Ancient Rome*, Cambridge, Cambridge University Press.
- EWIG Eugen, 1991, «Die Namengebung bei den ältesten Frankenkönigen und im merowingischen Königshaus. Mit genealogischen Tafeln und Notizen», *Francia*, 18, p. 21-70, p. 38-39.
- GINATEMPO Maria, 1994, «Tracce d'antroponimia dai documenti dell'abbazia di San Salvatore a Isola (Siena) 953-1199», *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 106, p. 509-558.
- GOETZ Hans Werner, 1985, «Zur Namengebung in der alamannischen Grundbesitzerschicht der Karolingerzeit. Ein Beitrag zur Familienforschung», *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 133, p. 1-41.
- , 1996, «*Nomen Feminile*. Namen und Namengebung der Frauen im frühen Mittelalter», *Francia*, 23/1, p. 99-127.
- GUERREAU-JALABERT Anita, 1981, «Sur les structures de parenté dans l'Europe médiévale», *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 36/6, p. 1028-1049.
- GUYOTJEANNIN Olivier, 1994, «L'onomastique émilienne (XI^e-milieu XIII^e siècle) : le cas de Reggio Emilia d'après le fonds de San Prospero», *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 106, p. 381-446.
- , 1996, «Les filles, les femmes, le lignage», in Monique BOURIN, Jean-Marie MARTIN & François MENANT (dir.), 1996, *L'Anthroponymie. Document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux*, Rome, Publications de l'École française de Rome, p. 383-400.
- HAUBRICHS Wolfgang, 1975, «*Veriloquium nominis*. Zur Namenexegese im frühen Mittelalter. Nebst einer Hypothese über die Identität des 'Heliand'-Autors», in Friedrich OHLY, Hans FROMM, Wolfgang HARMS & Uwe RUBERG (hrsg.), *Verbum et signum: Beiträge zur mediävistischen Bedeutungsforschung [Friedrich Ohly zum 60. Geburtstag überreicht 10. Januar 1974]*, vol. 1, München, Fink, p. 231-266.
- HOUGH Carole, 2000, «Towards an explanation of phonetic differentiation in masculine and feminine personal names», *Journal of Linguistics*, 36, p. 1-11.
- HUBERT Étienne, 1994, «Évolution générale de l'antroponymie masculine à Rome du X^e au XIII^e siècle», *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 106, p. 573-594.

- JARNUT Jörg, 1996, « Avant Pan Mil », in Monique BOURIN, Jean-Marie MARTIN & François MENANT (dir.), 1996, *L'Anthroponymie. Document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux*, Rome, Publications de l'EFR, p. 7-18.
- JONES Heather, 2006, « Comparing historic name communities in Wales: some approaches and considerations », in Dave POSTLES & Joel T. ROSENTHAL (eds), *Studies on the Personal Name in Later Medieval England and Wales*, Kalamazoo, Medieval Institute Publications, p. 211-276.
- KITSON Peter, 2002, « How Anglo-Saxon personal names work », *Nomina*, 25, p. 91-132.
- KLAPISCH-ZUBER Christiane (dir.), 1991, *Le Moyen Âge*, tome 2 de Georges DUBY et Michelle PERROT (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon.
- LAZZARI Tiziana, 1991, « I “de Ermengarda”. Una famiglia nobile a Bologna (secc. IX-XII) », *Studi medievali*, 3/32, p. 597-657.
- LE JAN Régine, 1995, *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII^e-X^e siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- , 2000, « Continuity and change in the tenth-century nobility », in Anne DUGGAN (ed.), *Nobles and Nobility in Medieval Europe: concepts, origins, transformations*, Woodbridge, Boydell & Brewer, p. 53-68.
- , 2001, « Dénomination, parenté et pouvoir dans la société du Haut Moyen Âge (VI^e-X^e siècle) », in Régine LE JAN (dir.), *Femmes, pouvoir et société dans le haut Moyen Âge*, Paris, Picard, p. 224-238.
- MARTIN Jean-Marie, 1996, « L'Italie méridionale », in Monique BOURIN, Jean-Marie MARTIN & François MENANT (dir.), *L'Anthroponymie. Document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux*, Rome, Publications de l'École française de Rome, p. 29-39.
- MARTINEZ SOPENA Pascual, 1995, « La antroponimia leonesa. Un estudio del Archivo Catedral de León (876-1200) », in Pascual MARTINEZ SOPENA (dir.), *Antroponimia y sociedad. Sistemas de identificación hispano-cristianos en los siglos IX a XIII*, Santiago de Compostela, Universidad de Valladolid, Secretariado de Publicaciones e Intercambio Editorial, p. 155-180.
- , 1996, « Anthroponymie de l'Espagne chrétienne entre le IX^e et le XII^e siècle », in Monique BOURIN, Jean-Marie MARTIN & François MENANT (dir.), *L'Anthroponymie. Document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux*, Rome, Publications de l'École française de Rome, p. 63-85.
- MENANT François, 1996, « L'Italie centro-septentrionale », in Monique BOURIN, Jean-Marie MARTIN & François MENANT (dir.), *L'Anthroponymie. Document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux*, Rome, Publications de l'École française de Rome, p. 19-28.

- MEYER Marc A., 1980, « Land charters and the legal position of Anglo-Saxon women », in Barbara KANNER (ed.), *The Women of England*, London, Mansell, p. 57-82.
- MICHAUD-FRÉJAVILLE Françoise, 1992, « *Ego Ansgardis...* Les femmes et leur désignation dans deux cartulaires du centre de la France », in Monique BOURIN & Pascal CHAREILLE (dir.), *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, tome II/2, Tours, Publications de l'Université de Tours, p. 81-88.
- MITTERAUER Michael, 1993, *Ahnen und Heilige. Namengebung in der europäischen Geschichte*, München, C.H. Beck.
- MOORE John S., 1997, « Prosopographical Problems of English *libri Vita* », in K.S.B. KEATS-ROHAN (ed.), *Family Trees and the Roots of Politics*, Woodbridge, Boydell, p. 165-188.
- NIGOUL Marie, 1992, « Désignation et anthroponymie des femmes dans le Lézadois », in Monique BOURIN & Pascal CHAREILLE (dir.), *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, tome II/2, Tours, Publications de l'Université de Tours, p. 133-150.
- OKASHA Elisabeth, 2011, *Women's Names in Old English*, London, Ashgate.
- PASCAUD Norbert, 1992, « Anthroponymie et désignation des femmes dans les cartulaires de Grenoble », in Monique BOURIN & Pascal CHAREILLE (dir.), *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, tome II/2, Tours, Publications de l'Université de Tours, p. 101-110.
- POSTLES David, 1996, « The distinction of gender? Women's names in the thirteenth century », *Nomina*, 19, p. 79-89.
- , 2006, « Identity and identification: some recent research into the English Medieval forename », in Dave POSTLES & Joel T. ROSENTHAL (eds), *Studies on the Personal Name in Later Medieval England and Wales*, Kalamazoo, Medieval Institute Publications, p. 29-62.
- REDIN Mats, 1919, *Studies on Uncompounded Personal-Names in Old English*, Uppsala, Universitets Arsskrift.
- REINHARTZ Adele, 1998, « *Why ask my name?*?: anonymity and identity in biblical narrative, Oxford, Oxford University Press.
- SALVATORI Enrica, 1994, « Il sistema antroponomico a Pisa tra XI e XIII secolo », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 106, p. 487-507.
- SAWYER Birgit, 2000, *The Viking-Age Rune-Stones*, Oxford, Oxford University Press.
- SHEEHAN Michael M., 1963, *The Will in Medieval England*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies.

- SMITH Julia M.H., 2008, « Saints and their cults », in Thomas F.X. NOBLE & Julia M.H. SMITH (eds), *Early Medieval Christianities, c.600-c.1100*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 581-605.
- STAFFORD Pauline, 1989, *Unification and Conquest*, London, Arnold.
- TASSIN Guy, 1981, « La tradition du nom selon la littérature islandaise des XII^e et XIII^e siècles », *L'Homme*, 21/4, p. 63-86.
- TENGVIK Gösta, 1938, *Old English Bynames*, Uppsala, Almqvist & Wiksell.
- TILLIETTE Jean-Yves, 1997, « Sémantique du nom de personne dans le haut Moyen Âge (VI^e-XII^e siècle) », in Patrice BECK (dir.), *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, tome IV, Tours, Publications de l'Université de Tours, p. 3-22.
- TO FIGUERAS Lluís, 1996, « Anthroponymie et pratiques successorales (à propos de la Catalogne, X^e-XII^e siècle) », in Monique BOURIN, Jean-Marie MARTIN & François MENANT (dir.), *L'Anthroponymie. Document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux*, Rome, Publications de l'École française de Rome, p. 421-433.
- , 2002, « Personal naming and structures of kinship in the Medieval Spanish peasantry », in George T. BEECH, Monique BOURIN & Pascal CHAREILLE (eds), *Personal Names Studies of Medieval Europe: social identity and familial structures*, Kalamazoo, Medieval Institute Publications, p. 53-66.
- TREHARNE Elaine M., 2006, « The invisible woman: Ælfric and his subject female », *Leeds Studies in English*, 37, p. 191-208.
- VON FEILITZEN Olof, 1937, *Pre-Conquest Personal Names in Domesday Book*, Uppsala, Almqvist & Wiksell.
- WAREHAM Andrew, 2001, « The transformation of kinship and the family in late Anglo-Saxon England », *Early Medieval Europe*, 10/3, p. 375-399.
- , 2005, *Lords and Communities in Early Medieval East Anglia*, Woodbridge, Boydell.
- WEIS Béatrice, 1990, « Répartition des noms de personnes en Alsace au XII^e siècle », in Jean-Claude BOULANGER (dir.), *Le Nom propre au carrefour des études et des sciences sociales*, Laval, Presses de l'Université, p. 577-584.
- WERNER Karl Ferdinand, 1977, « Liens de parenté et noms de personne : un problème historique et méthodologique », in Georges DUBY & Jacques LE GOFF (dir.), *Famille et parenté dans l'Occident médiéval*, Rome, Publications de l'École française de Rome, p. 13-34.
- WOOLF Henry B., 1938, « The naming of women in old english times », *Modern Philology*, 36/2, p. 113-120.
- , 1939, *The old Germanic principles of Name-Giving*, Baltimore, John Hopkins.
- ZACCAGNINI Guido, 1940, « I nomi di donna a Bologna dall'alto Medioevo al secolo XIII », *L'Archiginnasio*, 35, p. 51-62.